

TARIF BLEU ÉLECTRICITÉ - CLIENTS PROFESSIONNELS

Au 1^{er} août 2019

Votre puissance (kVA)	Tarifs simples		Tarifs option « heures creuses »		
	Abonnement mensuel en € HT	Le kWh en € HT	Abonnement mensuel en € HT	Le kWh en € HT*	
				Heures pleines	Heures creuses
3	9,28	0,1001			
6	10,98		11,01	0,108	0,0786
9	12,47		12,61		
12	14,12	0,1001	14,23	0,108	0,0786
15	15,41		15,89		
18	16,94		17,33		
24	20,25	0,1001	20,75	0,108	0,0786
30	23,42		23,80		
36	26,65		26,88		

Taxes au 01/06/2019

*Les prix proposés et mentionnés ci-dessus incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie électrique. Ils s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils seront majorés de plein droit :
TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité) - TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité incluant l'hypothèse d'une taxe départementale de 4, 25% et une taxe communale de 8,5%. Ces taux peuvent varier en fonction des communes et des départements ; pour connaître ces taux, reportez vous à votre facture d'électricité) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la CSPE et la TCFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.